

Mairie - Info

30 juin 2023

Concours

Organisé par Le Conseil Municipal des Jeunes





Organisé par le conseil Municipal des Enfants



Ouvert aux écoliers et collégiens

À RENDRE À LA MAIRIE JUSQU'AU 1 SEPTEMBRE NE PAS SIGNER LE DESSIN, UN NUMÉRO VOUS SERA ATTRIBUÉ.

AGENDA

du 1^{er} juillet au 31 août Exposition « Le monde entre nos mains »

20 juillet

Atelier de fabrication de couleurs médiévales Donjon 14h30 à 17h30

22 juillet

Pique-nique de l'UNC Ouvert à tous

27 juillet

Le petit pot de la Chance Donjon à 15h30

29 juillet

Nocturne médiévale

<u>5 août</u>

Nocturne médiévale

20 août

Concours complet CEV Menjopolis

9 septembre

Matinales des associations 10h00 salle les 3 Rives

13 septembre

Présence de l'enquêteur public Pour le PLUi-H et le PdA

Ouverture de la Mairie

Lundi et mercredi : de 9h00 à 12h30,

Vendredi: de 9h00 à 12h30 et

14h00 à 17h00.

Les autres jours possibilité de RdV

02 51 51 25 19

mairie@bazoges-en-pareds.fr

Bibliothèque

En liminaire du Conseil, les bénévoles de la bibliothèque sont venus présenter leur structure, le fonctionnement et les actions menées pour favoriser la lecture. Les élus ont apprécié ce moment d'échange.

Conseil

Dépenses par délégation

En début de séance M. le Maire fait le point des dépenses TTC réalisées, par délégation, depuis le dernier Conseil :

Néant

Administration générale

Le comptable public du Service de Gestion Comptable de Fontenay-le-Comte a informé M. Maire que le reliquat d'un produit d'un fermage au profit du budget principal n'a pu être recouvré. La cause en est la radiation du registre du commerce de l'entreprise (parution au BODACC du 20/12/2022). La somme qui n'a pu être recouvrée par le comptable public et constituant une créance éteinte est de 84,73 euros. Le Conseil valide, par obligation, l'extinction de cette créance.

Périmètre des abords

Le Conseil valide (4 pour, 3 contre et 6 abstentions) le nouveau périmètre des abords (PdA). Il résulte de la zone de 500 mètres autour des sites classés et du projet de périmètre délimité des abords du château fort proposé par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) de la Vendée. Ce PdA a déjà été validé par le Conseil communautaire. Ce calendrier interpelle le Conseil, qui aurait préféré être consulté avant le vote communautaire. La carte est jointe en annexe. Ce nouveau zonage est contestable auprès de l'enquêteur public du PLUI.H.

Entretien des équipements communautaires

Mettant en avant que la Commune n'a plus d'équipements communautaires à entretenir, la Communauté de communes propose d'abroger la convention de dédommagement pour ces entretiens. La Commune reporte le vote et va demander à la Communauté de communes qui est désormais chargé de l'entretien de la zone des 4 routes.

Taxe d'aménagement

Rappel: La taxe d'aménagement, instaurée en 2012 concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments, les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (abri de jardin, véranda, maison individuelle, piscine, éoliennes, camping, parking avec emplacements de stationnement,

panneaux photovoltaïques au sol etc....). Elle est composée d'une part départementale et d'une part communale.

Le Conseil maintient le taux actuel de la part communale et ne valide aucun cas d'exonération.

Délégation du Conseil au Maire

Le Conseil donne délégation à M. le Maire pour intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le Conseil municipal

Couverture WI-FI

Pour améliorer la connexion Internet de la Mairie, de la bibliothèque, du Donjon et de la salle les 3 Rives, une étude a été demandée à @-Collectivités, le conseiller numérique des collectivités territoriales. La société Alyatis, prestataire d'@-Collectivités, a proposé un devis d'un montant TTC de 12 885,34 €. Le Conseil valide ce devis.

Les contrats de téléphonies et Internet sont également tous désormais confiés à @-Collectivités. Ce regroupement générera des économies et simplifiera la maintenance.

Tourisme-Communication-Santé-Associations-Culture-Economie

M. Denis Giacomazzi, 1^{er} adjoint en charge de la commission, informe le Conseil sur plusieurs points :

Tarification du site touristique

Le Conseil valide la gratuité d'accès au jardin pour les assistantes maternelles dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Privatisation du site

Le Conseil municipal valide la possibilité de privatisation du site au profit d'entreprises. Le montant est fixé à 1 000€ TTC la journée.

Affaires scolaires et sociales

Mme Véronique Caillaud, adjointe en charge de la commission, informe le Conseil sur :

Embauche personnel pour la cantine

Pour le fonctionnement de la Commune il est nécessaire de créer, à compter du 28/08/2023 et jusqu'au 28/08/2024, 3 postes non permanent sur le grade d'Adjoint technique Echelle C1 relevant de la catégorie C à temps non complet pour 25h00 par semaine de façon annualisée avec les congés payés, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à la cantine et bâtiments publics (préparation des repas, surveillance des enfants pendant la pause méridienne et entretien des bâtiments publics). Le Conseil autorise le Maire à recruter trois agents contractuels pour pourvoir ces emplois.

Informations Pratiques

Un foyer des jeunes à Bazoges ?

Quelques jeunes de la commune ont mobilisé leurs parents pour relancer un Foyer des Jeunes.

Pour le moment, il ne s'agit encore que d'un projet, mais des contacts ont déjà été pris (Mairie, Familles Rurales, réseau des jeunes à l'initiative de l'idée...) pour le rendre concret.

Il faut maintenant identifier les jeunes (14-22ans) intéressés et regrouper les parents qui accepteront de s'y investir.

Une réunion est planifiée le 27/9 à 18h (lieu définir) en présence du référent départemental de Familles Rurales. D'ici là, les personnes intéressées peuvent se faire connaître en contactant :

Aymeric GILLIER par tel 06 76 97 16 12 ou Jean-Luc DOTHEE par mail : jean luc dothee@hotmail.com.

La Commune a un regard bienveillant sur cette initiative.

Bibliothèque

En juillet la bibliothèque est ouverte le mercredi de 11h à 12h, le vendredi de 16h30 à 17h30 et samedi de 10h à 12h. Si vous êtes passionnés de lecture, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles pour partager votre passion et conseiller les lecteurs.

Fermeture annuelle tout le mois d'août.

Pharmacie

Congés estivaux du 29 juillet au 15 août inclus. Pensez à anticiper vos renouvellements d'ordonnances.

Chats

Le règlement sanitaire départemental interdit le nourrissage des chats errants. Non stérilisés, ces derniers génèrent une surpopulation qui entrainent maladies, bagarres...L'amende encourue est de troisième classe. Si vous apercevez des chats errants, prévenez la Mairie qui fera en sorte de les capturer pour les stériliser.

Supérette Vival

Notre supérette a été cambriolée. Pour soutenir Nathalie et Eric Grossos, les deux gérants, n'hésitez pas à pousser la porte de leur magasin et y faire vos achats. Ce commerce de proximité est vital pour notre centre-bourg.

Pique-nique

Le 22 juillet, pique-nique de l'UNC à 12h00 salle les 3 Rives. <u>Ouvert à tous</u> . Infos et réservations : Jean-Luc Texier, Jean Baudry ou Denis Giacomazzi.

Enquête publique sur le plan d'urbanisme

Le commissaire enquêteur sera dans les Mairies de la Communauté de communes du 16 août au 22 septembre. Il

répondra à vos questions sur le plan local d'urbanisme et les éventuels changements de destination de vos parcelles. Prendre rendez-vous à la mairie de Bazoges en Pareds et également dans toutes les autres Mairies. Présence sur notre Commune le 13 septembre de 9h30 à 12h30. Calendrier complet dans le Mairie Info annexe.

Concours de dessin prolongé

Le Conseil Municipal des Jeunes organise un concours de dessin sur le thème « les 4 saisons ».

Attention :dessins faits mains !

2 catégories : écoliers et collégiens.

Le dépôt des œuvres à déposer en Mairie est **prolongé jusqu'au 1 septembre**. Ne pas mettre de nom au dos, l'agent d'accueil mettra un numéro pour respecter l'anonymat lors du vote du jury.

Vie du Conseil Municipal

Prochains Conseils municipaux

Jeudi 20 juillet à 20h00. Le club de basket viendra présenter aux élus son projet,

Vendredi 15 septembre à 20h30,

Vendredi 13 octobre à 20h30.

Conseil intermédiaire

29 septembre à 20h00.

Conseillers présents le 30 juin: Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Christine Lelot, Damien Ragon, Véronique Cailleaud, Jean-Luc Dothée, Annie Buffeteau, Marina Baloge, Johann Faussot, Joëlle Macé et Daniel Lièvre.

Excusés : Frédérique Polo, Valérie Coulais, Christia Marsaud et Jean-François César.

Commission

Passeport du Civisme: 11 juillet à 17h30.

Visite sénatoriale

Le sénateur Bruno Retailleau sera présent sur la Commune le 7 juillet et rencontrera le Maire et les adjoints.

Toutes les Infos de la Commune, et le programme des animations, sont sur notre site Internet « www.bazoges-en-pareds.fr » et sur l'application LOCALITI



Vacances!



Bouger à BAZOGES EN PAREDS!

Ateliers familles:

17, 24 et 31 juillet et 7 août à 15h30

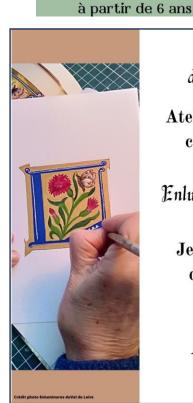
Atelier « Mon herbier en couleur » Animation proposée par la municipalité. 3€ par personne.

9 et 10 août à 14h30

Arts du cirque avec la troupe « Vent du Cirque ». Découverte et pratique encadrée puis spectacle.

5€ par personne.





Au Donjon de Bazoges-en-Pareds

Atelier de Fabrication de couleurs médiévales Enluminures du Val de Loire

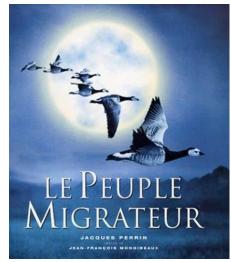
Jeudi 20 Juillet 2023 de 14h30 à 17h30

5€/personne Adultes & Enfants à partir de 12 ans

C.M.J

19 juillet: Projection du film « Le Peuple Migrateur ». 15h00 salle Marie Luneau. Ouvert aux enfants de la Commune

Gratuit, débat et goûter à l'issue.



26 juillet :Après-midi lecture avec les bénévoles de la bibliothèque 15h00 dans le jardin médiéval. Ouvert aux enfants de la Commune Gratuit.

